

# Près de 330 CME signent une motion qui fait écho au malaise des praticiens hospitaliers



**328. C'est le nombre de CME de CH, CHS et CHU qui ont signé une motion dénonçant "le manque d'ambition" du Ségur de la Santé pour le corps médical. La conférence des présidents l'a relayée ce 11 janvier et dénonce un malaise persistant. Elle demande de l'équité dans les rémunérations. Un écho à la grève lancée par les praticiens hospitaliers.**

Au soir de la première journée de mobilisation des praticiens hospitaliers le 11 janvier, la Conférence nationale des présidents de commission médicale d'établissement (CME) de CH a pris à son tour la parole pour exprimer le "malaise persistant" de la communauté médicale. Elle souhaite ainsi "réaffirmer la préoccupation majeure et persistante des praticiens hospitaliers concernant la perte progressive d'attractivité de l'hôpital public et les difficultés de fidélisation de ses talents".

## Un impératif d'équité dans les rémunérations

Ces dernières semaines, 305 CME de CH et de CHS ont adopté une motion témoignant de ce constat, ainsi que 23 CME de CHU. "Cette mobilisation est inédite et témoigne de l'inquiétude et du malaise grandissant des praticiens hospitaliers en quête de reconnaissance et de conditions d'exercice optimales à un moment où ils se mobilisent sans compter face à cette crise sanitaire d'une ampleur et d'une durée inédite", souligne la conférence. Elle relève aussi "le manque d'ambition du Ségur pour le corps médical".

Cette motion, dont *Hospimedia* a eu copie (à télécharger ci-dessous), demande notamment l'application au bénéfice de tous de la fusion des quatre premiers échelons pour que l'ensemble des praticiens hospitaliers ayant la même durée dans le service accompli bénéficient de la même rémunération. Une position qui fait écho aux revendications syndicales exprimées la veille (lire notre [article](#)). "Il s'agit d'un impératif d'équité garantissant l'unité et la cohésion des équipes hospitalières, tant en termes de rémunération pour une même ancienneté que de capacité d'atteindre le dernier échelon à un âge raisonnable", résume la conférence. Et l'instance de rappeler que, dans les faits, beaucoup de praticiens déjà nommés ne bénéficient pas du nouveau treizième échelon, atteignable seulement après 36 années passées au service de l'hôpital public. Le sujet est d'autant plus sensible, poursuit-elle, que les praticiens hospitaliers en milieu de carrière ou subissant la pénibilité de la permanence des soins s'estiment avoir été délaissés par les mesures du Ségur.

En parallèle, d'autres mesures sont attendues : qualité de vie au travail, management, gouvernance, conditions d'exercice, ... Mais elles "tardent à voir le jour alors qu'elles sont promises depuis de nombreuses années", note la conférence. "La proposition de loi Rist a jeté un très grand trouble. Même si de nombreux articles ont été sensiblement améliorés en première lecture à l'Assemblée nationale, elle laisse l'impression que les engagements sur la remédicalisation de la gouvernance sont déjà remis en cause", précise-t-elle au passage (lire notre [article](#)).

Plus largement, la conférence déplore le flou qui règne encore sur la capacité des établissements à disposer des moyens humains, financiers et matériels nécessaires au développement et adaptés aux besoins de santé. "La simplification et le décloisonnement du système de santé restent au stade de déclaration d'intentions", regrette-t-elle. Il est par conséquent selon elle "plus que temps" de réduire les écarts de contraintes et de rémunérations entre exercice public et libéral. L'effort impulsé par le Ségur est souligné mais il est considéré comme "insuffisant" pour "combler le fossé creusé lors de ces quinze dernières années".

"Force est de constater que l'électrochoc sur l'attractivité et la fidélisation tant attendu par les communautés médicales n'est pas encore au rendez-vous", conclut la conférence. Pour cette raison, elle estime enfin que les mesures du Ségur de la santé doivent être amplifiées sans tarder "avant que le système ne s'effondre en sortie de crise".

### Liens et documents associés

- La motion signée par 328 CME [PDF]